



*Réunion du Comité exécutif de la COPA  
Puerto Rico  
23-25 septembre 2004*

- ACTES ([pdf, 6 pages](#))
- Ordre du jour ([html](#)) ([pdf, 1 page](#))
- Programme ([html](#)) ([pdf, 1 page](#))
- Résolution - Caraïbes ([pdf, 1 page](#))
- Résolution sur Haïti ([pdf, 1 page](#))
- Compte rendu et résolutions - Réseau des femmes  
(voir nouveau site [www.feminamericas.org](http://www.feminamericas.org))

2004-11-22



**XII<sup>e</sup> RÉUNION**

**DU COMITÉ EXÉCUTIF**

**DE LA COPA**

**PUERTO RICO**

**23 AU 25 SEPTEMBRE 2004**

## **COMPTE RENDU DE LA XII<sup>e</sup> RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES**

TENUE LE 25 SEPTEMBRE 2004 à la salle C de l'hôtel Wyndham El San Juan Hotel & Casino, à San Juan, Puerto Rico.

Le 25 septembre 2004, la XII<sup>e</sup> Réunion du Comité exécutif de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA), tenue à la salle C de l'hôtel Wyndham El San Juan Hotel & Casino, à San Juan, Puerto Rico, a réuni les représentants des congrès et des assemblées parlementaires du Brésil, du Venezuela, de l'Équateur, du Mexique, de Puerto Rico, du Canada et d'El Salvador, ainsi que les délégués du Parlement andin et des organisations interparlementaires suivantes : la Conférence mexicaine des Congrès et des parlementaires des États fédérés, l'Union nationale des assemblées législatives des États fédérés du Brésil, ainsi que les coordonnateurs des secrétariats de la COPA du Québec, du Mexique et du Brésil.

Ces organisations ont été représentées par les parlementaires suivants :

### **Brésil**

- M<sup>me</sup> Maria José Maninha (Brésil / présidente de la COPA)
- M<sup>me</sup> Cidinha Campos (Brésil / représentante de l'UNALE)

### **El Salvador**

- M<sup>me</sup> Ileana Rogel (El Salvador / présidente du Réseau des femmes parlementaires des Amériques)

### **Equateur**

- M. Guillermo Landázuri Carillo (Ecuador / premier vice-président de la COPA)

### **Mexique**

- M<sup>me</sup> Aracely Escalante (Mexique / vice-présidente pour la région Amérique du Nord)
- M<sup>me</sup> Leticia Gutiérrez (Mexique / trésorière de la COPA)
- M. Carlos Jiménez Macias (Mexique / représentant du Congrès de l'Union mexicaine à la COPA)
- M<sup>me</sup> Lucero Saldaña Pérez (Mexique / membre du Sénat de la République mexicaine)
- M. Gustavo Soto Portillo (Mexique / président de la Conférence nationale des législateurs locaux du Mexique)
- M. Juan Manuel Vega Rayet (Mexique / vice-président de la Commission de l'économie, du commerce, du travail, de la migration et des blocs commerciaux de la COPA)

## **Québec**

- M. Michel Bissonnet (Québec / président de l'Assemblée nationale du Québec : Assemblée hôte de la première Assemblée générale de la COPA)
- M. Jean-Pierre Charbonneau (Québec / ex-président de la COPA)
- M. Pierre Moreau (Québec / président de la Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie de la COPA)
- Mme Fatima Houda-Pepin (Québec / députée de l'Assemblée nationale du Québec)

## **Puerto Rico**

- M. Antonio Faz Alzamora (Puerto Rico / président du Sénat de Puerto Rico et vice-président pour la région des Antilles)
- M<sup>me</sup> Velda González de Modestti (Puerto Rico / Vice-présidente du Réseau des femmes parlementaires des Amériques)

## **Venezuela**

- M<sup>me</sup> Jhannett Madriz Sotillo (Venezuela / vice-présidente du Parlement andin et ex-présidente de la COPA)
- M<sup>me</sup> Adela Muñoz De Liendo (Venezuela / membre du Parlement andin)
- M. Mario Salas (Venezuela / député de l'Assemblée nationale)
- M. Luiz Dias Laplace (Venezuela / membre du Parlement andin)

Après discussion, les parlementaires adoptent l'ordre du jour suivant :

- 1) Ouverture des travaux sous la responsabilité de la présidente de la COPA, madame Maria José Maninha
  - Rapport des activités de la présidence
  - Sujets administratifs
- 2) Rapports des secrétariats et de la trésorière de la COPA
- 3) Proposition concernant Haïti
- 4) Informations sur l'organisation de la VI<sup>e</sup> Assemblée générale de la COPA qui aura lieu à Foz do Iguacu, Brésil, en mai 2005
- 5) Calendrier des activités et résolutions de la COPA
- 6) Divers

La réunion débute à l'heure prévue en présence des parlementaires mentionnés plus haut. La présidente de la COPA, madame Maninha, salue et remercie les membres du Comité exécutif de leur présence à cette réunion, la deuxième sous sa présidence. Elle fait ensuite la lecture de l'ordre du jour, puis souligne la présence de trois ex-présidents de la COPA : monsieur Jean-Pierre Charbonneau, madame Jhannett Madriz et madame Laura Pavón. Lors de son bref rapport, elle insiste sur l'importance qu'a acquise la COPA et sur les nombreux événements auxquels la présidente est invitée à participer, mettant en évidence l'importance que chaque parlementaire puisse représenter la COPA. La présidente parle ensuite de la revue *COPA Magazine* et de son utilité pour la promotion des travaux de l'organisation.

Monsieur Antonio Faz Alzamora, président du Sénat de Puerto Rico, salue les participants de la réunion et souligne l'importance du principe qui oriente les travaux de la COPA, soit la recherche du consensus. Il informe les participants qu'il est en campagne électorale pour sa réélection et qu'il est parlementaire depuis 32 ans. Monsieur Faz Alzamora remercie ensuite les participants de leur présence et quitte la réunion afin de répondre à ses engagements électoraux.

La présidente de la COPA, madame Maninha, invite les ex-présidents de l'organisation à prendre la parole. Monsieur Charbonneau, député de l'Assemblée nationale du Québec, exprime sa joie de reprendre part aux travaux de la COPA. Madame Laura Pavón, ex-députée du Congrès fédéral du Mexique, fait un bref survol de l'historique de la COPA, des efforts pour consolider l'organisation et de sa présidence. Elle formule le vœu que l'organisation poursuive sur la voie empruntée jusqu'à présent. Madame Jhannet Madriz, vice-présidente du Parlement andin affirme qu'une fois l'ouragan Jeanne passé, le ciel est clair. Elle mentionne les défis auxquels la COPA doit faire face, le fait que la présence de monsieur Charbonneau soit de bon augure pour l'organisation et souligne que le Brésil a la responsabilité de bien diriger l'organisation. Elle conclut en parlant du rôle important que monsieur Landázuri aura à jouer en tant que prochain président de l'organisation.

La députée Maninha fait un rapport sur les missions réalisées au Cap-Vert, pour un séminaire portant sur les budgets analysés selon le genre; en Équateur, pour l'Assemblée générale de l'Organisation des États américains (OEA); ainsi qu'au Venezuela, à titre d'observatrice électorale lors du référendum révocatoire qui a eu lieu dans ce pays. La présidente décrit le travail effectué par les parlementaires de la COPA et d'autres organisations semblables à cette occasion, en insistant sur l'importance de participer aux processus électoraux pour en certifier la validité. La présidente souligne que cette activité a des retombées significatives, en termes de reconnaissance politique, pour la COPA.

Les secrétariats de la COPA présentent leurs rapports d'activités, lesquels sont distribués aux participants à la réunion. Madame Pavón précise que certains changements seront effectués au sein du Secrétariat du Mexique : monsieur Enrique Peña Nieto, député du Congrès de l'État de Mexico, en sera le nouveau responsable et le bureau permanent de ce Secrétariat sera désormais situé dans la ville de Toluca dans l'État de Mexico. Madame Pavón demande qu'un représentant du Parti de la révolution démocratique (PRD) soit accueilli au sein du Comité exécutif de la COPA à titre de sous-trésorier. Étant donné que ce poste n'est pas prévu dans les statuts actuels de la COPA, il y a consensus pour que cette question soit abordée à la prochaine Assemblée générale de la COPA.

Le président de l'Assemblée nationale du Québec, monsieur Michel Bissonnet, présente le rapport du Secrétariat du Québec de façon brève et concise, en soulignant quelques axes de son travail : la préparation et le suivi de la réunion de la COPA et du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, la préparation de la documentation pour la réunion du Comité exécutif, la traduction des textes vers le français et l'anglais, la rédaction et le financement partiel de la revue *COPA Magazine* et, finalement, la gestion du site Internet de la COPA.

Le rapport du Secrétariat du Brésil est présenté par son secrétaire exécutif, monsieur Décio Guimarães. Celui-ci informe les membres du Comité exécutif des nombreuses tâches que doit accomplir ce Secrétariat étant donné qu'il agit également à titre de secrétariat de la présidence et qu'il a la responsabilité d'organiser la prochaine Assemblée générale de la COPA qui aura lieu en mai 2005.

Le Secrétariat du Réseau des femmes parlementaires de la COPA, sous la responsabilité de madame Ileana Rogel, présente également son rapport. Madame Rogel prie le Comité exécutif de lui faire parvenir à l'avance les documents relatifs à la réunion afin de pouvoir analyser les thèmes à l'ordre du jour. Madame Rogel affirme que le Réseau cherche à se doter d'un statut légal afin, notamment, de pouvoir gérer ses propres ressources et de mieux diffuser les résultats de ses travaux à tous les parlementaires. Il a été convenu que le Réseau devait fonctionner en tant qu'organe de la COPA et non comme une entité distincte. Cette question devra être soulevée à nouveau lors de la prochaine Assemblée générale.

La parole est ensuite donnée aux membres du Comité exécutif et monsieur Guillermo Landázuri, président du Congrès national de l'Équateur, souligne les démarches entreprises par les ex-présidents ainsi que les inquiétudes soulevées par les ententes bilatérales qui ont été signées entre certains pays au détriment de l'entente qui sera signée ultérieurement pour créer la ZLEA.

Madame Rogel relate les problèmes liés à l'interprétation simultanée connus lors de la réunion du Comité exécutif du Réseau tenue la veille. Monsieur Pierre Moreau, député de l'Assemblée nationale du Québec, rappelle l'importance de pouvoir compter sur l'interprétation et la traduction des documents en quatre langues lors des réunions de la COPA.

La présidente reconnaît l'importance des quatre langues de la COPA et fait état des problèmes survenus lors de l'édition et de la diffusion de la revue qui a été présentée aux participants de la réunion. La revue comportera deux versions, soit une en portugais et en espagnol ainsi qu'une autre en français et en anglais, lesquelles seront envoyées aux différents secrétariats pour leur distribution.

Madame Ileana Rogel demande qu'on se penche sur la question du financement du Réseau. Madame Fatima Houda-Pepin, députée de l'Assemblée nationale du Québec, entérine cette idée, tout en affirmant que les particularités des travaux du Réseau des femmes doivent être prises en compte.

Madame Leticia Gutierrez, trésorière de la COPA, dépose son rapport et fait une présentation sur l'état actuel des finances de l'organisation. Elle souligne que seul le Mexique a payé sa cotisation annuelle jusqu'à maintenant et affirme qu'un compte a été ouvert au nom de la COPA au Mexique et qu'à partir d'octobre 2004, elle acheminera une lettre à chaque pays et organisme affiliés dans le but de leur demander le paiement de leur cotisation annuelle.

Les parlementaires présents discutent longuement de ce sujet. Ils soulignent l'importance du financement des activités de la COPA. La députée Ileana Rogel affirme qu'elle se réunira avec la trésorière dans le but de trouver une formule pour le financement du Réseau et pour discuter de l'administration des projets du Réseau. Monsieur Charbonneau affirme que le financement ne devrait pas se limiter au Réseau, mais qu'il devrait plutôt couvrir l'ensemble de la COPA. Madame Maninha reprend la direction des discussions et souligne que la trésorière devra envoyer la correspondance et faire connaître les ressources disponibles. Madame Gutiérrez, affirme, quant à elle, que pour remplir ce mandat, il faut un budget prévisionnel. La trésorière croit également qu'il faut voir à l'établissement d'une stratégie de collecte de fonds ainsi qu'au suivi des dépenses de l'organisation.

Lors de la reprise de la réunion suivant la pause pour le déjeuner, un document vidéo portant sur la ville de Foz do Iguaçu ainsi que sur l'hôtel où se tiendra la VI<sup>e</sup> Assemblée générale de la COPA est présenté.

Revenant à l'ordre du jour, madame Maninha lit le rapport de la mission d'observation électorale. La Commission qui en est responsable est présidée par monsieur José Antonio Cabello Gil, député du Congrès fédéral du Mexique. Madame Maninha mentionne que les prochaines missions d'observation électorale auront lieu en Uruguay en octobre ainsi qu'aux États-Unis en novembre à la condition que la COPA soit invitée par les parlements ou par les organisations électorales de ces pays. L'invitation officielle devra être adressée à la COPA et non à un parlementaire à titre personnel.

Monsieur Carlos Jiménez Macías présente une proposition sur le rôle des parlementaires dans le processus de suivi des négociations de la ZLEA. Cette proposition sera débattue à la prochaine Assemblée générale.

À ce propos, la présidente donne des informations concernant le suivi des négociations de la ZLEA fait par la COPA lors des réunions à Quito et à Puebla. Elle fait remarquer que la revue *COPA Magazine* contient des informations pertinentes à ce sujet. Par ailleurs, madame Ileana Rogel ainsi que monsieur Vega Rayet mentionnent la réunion portant sur cette question qui aura lieu à Monterrey, au Mexique, en novembre 2004.

La présidente présente un document sur les parlementaires d'origine africaine en demandant qu'un espace leur soit consacré à la prochaine Assemblée générale de la COPA.

Elle présente également le Séminaire sur la dette externe qui aura lieu à Brasilia en novembre 2004. Le Secrétariat du Brésil devra traduire les documents pertinents et les envoyer aux membres du Comité exécutif. La députée Maninha mentionne la possibilité d'une rencontre avec le Secrétaire général de l'Organisation des États américains (OEA) à Washington en 2004, ainsi que des échanges avec le Parlement du Canada dans le but de favoriser les bonnes relations de celui-ci avec la COPA. Cette dernière a demandé le statut d'organisation observatrice auprès de l'OEA.

Une résolution sur Haïti, qui fait référence à celle approuvée lors de la dernière réunion du Comité exécutif tenue en mars 2004 à Brasilia, est présentée par la délégation québécoise. Après discussion, cette résolution est approuvée avec quelques modifications mineures.

Sur proposition du Comité exécutif du Réseau des femmes parlementaires, une résolution sur la solidarité envers les peuples éprouvés par les ouragans est également adoptée par le Comité exécutif de la COPA.

Madame Velda Gonzalez de Modestti, sénatrice de Puerto Rico, remercie les participants de leur présence à la réunion du Comité exécutif et souligne que c'est un honneur de les accueillir dans son pays.

Le Réseau des femmes présente plusieurs résolutions portant sur la violation des droits des femmes en Irak, sur la demande d'immunité diplomatique pour les parlementaires voyageant aux États-Unis et sur la violation des droits des femmes au Darfour. Ces résolutions font l'objet de discussions puis sont approuvées. Le Réseau présente une autre résolution sur le Parlement centroaméricain (PARLACEN) et sa possible disparition. Le Comité exécutif entérine cette dernière résolution et en fera la diffusion.

Monsieur Michel Bissonnet, président de l'Assemblée nationale du Québec, souligne l'importance d'accorder une journée complète aux travaux des commissions thématiques permanentes lors de la prochaine Assemblée générale de la COPA.

Ce dernier rappelle que les 400 ans de la ville de Québec seront célébrés en 2008. Il demande que les démarches nécessaires soient faites pour que cette ville soit l'hôte de l'Assemblée générale de la COPA à cette occasion. Les membres du Comité exécutif conviennent de recommander à l'Assemblée générale, lors de sa réunion de mai 2005 au Brésil, d'adopter la proposition québécoise à cet effet.

Une fois écoulés les sujets de discussion de la présente réunion, madame Maninha conclut en remerciant les participants de leur présence et en les convoquant à la prochaine réunion qui aura lieu à La Havane, Cuba, en février ou mars 2005.

Le présent compte rendu a été dûment enregistré par écrit et signé légalement.



**ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COPA  
PUERTO RICO**

**Hôtel Wyndham El San Juan & Casino – Avenue Isla Verde, Carolina**

**LE SAMEDI 25 SEPTEMBRE 2004**

**DÉBUT – 9 H – SALLE (C)**

- 1) Ouverture des travaux par la Présidente de la COPA,  
madame Maria José Maninha, députée :
  - compte rendu des activités de la Présidence
  - affaires administratives
- 2) Information sur l'organisation de la VI<sup>e</sup> Assemblée générale de la COPA, prévue à Foz do Iguazu (Brésil), en mai 2005
- 3) Compte rendu des Secrétariats et de la trésorière de la COPA
- 4) Calendrier des activités et résolutions de la COPA
- 5) Questions diverses



**PROGRAMME DE LA RÉUNION DE LA COPA  
PUERTO RICO**

**Hôtel Wyndham El San Juan & Casino – Avenue Isla Verde, Carolina**

**DU 23 AU 25 SEPTEMBRE 2004**

**Le jeudi 23 septembre**

Toute la journée – ARRIVÉE DES PARTICIPANTS

**Le vendredi 24 septembre**

De 9 h à 18 h – Réunion du Réseau des femmes parlementaires –salle A

13 h – Déjeuner à l'hôtel où se tient l'événement

14 h – Réunion des secrétariats de la COPA – salle B

20 h – Dîner-rencontre (salle à déterminer par le Sénat de Puerto Rico)

**Le samedi 25 septembre**

9 h – Réunion du Comité exécutif – salle C

13 h – Déjeuner à l'hôtel où se tient l'événement

15 h – Suite de la réunion du Comité exécutif

20 h – Dîner de clôture

**Le dimanche 26 septembre**

Départ des participants de la réunion de la COPA



**RÉSOLUTION D'APPUI ET DE SOLIDARITÉ  
AVEC LES PEUPLES ÉPROUVÉS PAR L'IMPACT DES OURAGANS**

**Réunion du Comité exécutif  
de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA)**

**San Juan, Puerto Rico, 24 et 25 septembre 2004**

Nous, membres du Comité exécutif de la Confédération parlementaire des Amériques, réunis à San Juan, Puerto Rico, les 24 et 25 septembre 2004,

*CONSIDÉRANT* la vague des ouragans qui ont déferlé sur les pays des Caraïbes, sur certains Etats américains ainsi que sur l'Etat libre et associé de Puerto Rico qui accueille notre réunion;

*CONSIDÉRANT* les pertes humaines et les dégâts considérables qu'ils ont engendrés sur leur passage;

*EXPRIMONS* notre appui et notre solidarité à l'égard des peuples éprouvés par ces ouragans;

*INVITONS* nos gouvernements à apporter une aide d'urgence aux pays durement affectés par l'impact de ces ouragans.



## RÉSOLUTION SUR HAÏTI

### Réunion du Comité exécutif de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA)

San Juan, Puerto Rico, 24 et 25 septembre 2004

*RÉITÉRANT* la résolution sur Haïti adoptée par le Comité exécutif de la COPA en mars 2004, à Brasília, Brésil, dans laquelle nous appelons, entre autres, le gouvernement intérimaire, tous les partis politiques et les représentants de la société civile à œuvrer à la recherche d'une solution pacifique au conflit, à la consolidation de l'État de droit, au renforcement des institutions démocratiques ainsi qu'à la tenue, dans un délai raisonnable, d'élections parlementaires justes, libres et transparentes;

*CONSTATANT* que la situation d'Haïti, en regard de la sécurité, demeure toujours précaire plus de six mois après le départ de l'ancien président Jean-Bertrand Aristide le 29 février 2004;

*PRÉOCCUPÉS* par le fait que certaines forces rebelles refusent toujours de rendre leurs armes;

*CONSIDÉRANT* l'état critique de l'économie haïtienne, où 75 % de la population vit avec moins de deux dollars américains par jour;

*CONSIDÉRANT* la résolution 1529 adoptée le 29 février 2004 par le Conseil de sécurité des Nations Unies qui demande aux États membres « d'appuyer la succession constitutionnelle et le processus politique en cours en Haïti », ainsi que la résolution 1542, du 30 avril 2004, qui établit la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH);

*CONSIDÉRANT* l'adoption à Quito, Équateur, le 8 juin 2004, par l'Assemblée générale de l'Organisation des États américains (OEA), d'une résolution qui reconnaît le gouvernement intérimaire d'Haïti et charge le Conseil permanent de l'OEA d'entreprendre « toutes les initiatives diplomatiques nécessaires, y compris les bons offices, pour encourager le rétablissement intégral de la démocratie en Haïti »;

*CONSIDÉRANT* que lors de la Conférence des donateurs, organisée à l'initiative des Nations Unies, de la Banque mondiale, de la Commission européenne et de la Banque interaméricaine de développement, les 19 et 20 juillet dernier à Washington, près de 1,4 milliard de dollars de prêts et de dons ont été promis au gouvernement intérimaire d'Haïti en vue de la reconstruction du pays;

*CONSIDÉRANT* la signature le 23 août 2004 d'un accord entre Haïti, les Nations Unies et l'Organisation des États américains (OEA) prévoyant l'organisation en 2005 d'élections présidentielles, parlementaires et locales;

*Nous, membres du Comité exécutif de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA), réunis à San Juan, Puerto Rico, les 24 et 25 septembre 2004,*

*APPELONS* les forces rebelles toujours armées et actives à coopérer avec le gouvernement intérimaire haïtien et les forces de l'ordre en rendant aux autorités leurs armes illégales;

*RÉITÉRONS* notre appel à tous les Haïtiens à renoncer à la violence qui compromet la sécurité et la mise en place d'un climat apaisé dans ce pays;

*APPORTONS* notre soutien aux 6 700 soldats sous commandement brésilien de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) qui, depuis le 25 juin 2004, a pris la relève de la force militaire intérimaire;

*APPELONS* la communauté internationale et les institutions internationales de financement à respecter leurs engagements en faveur de la consolidation de la démocratie en Haïti, notamment en s'assurant que les sommes engagées lors de la Conférence des donateurs contribuent effectivement à la restauration de la démocratie et à la réduction de la pauvreté qui affecte une majorité d'Haïtiens;

*EXPRIMONS* notre solidarité envers le peuple haïtien suite à la tragédie que représente le passage de la tempête tropicale Jeanne et demandons à tous les pays des Amériques de mettre en œuvre tous les efforts possibles en termes d'aide humanitaire.